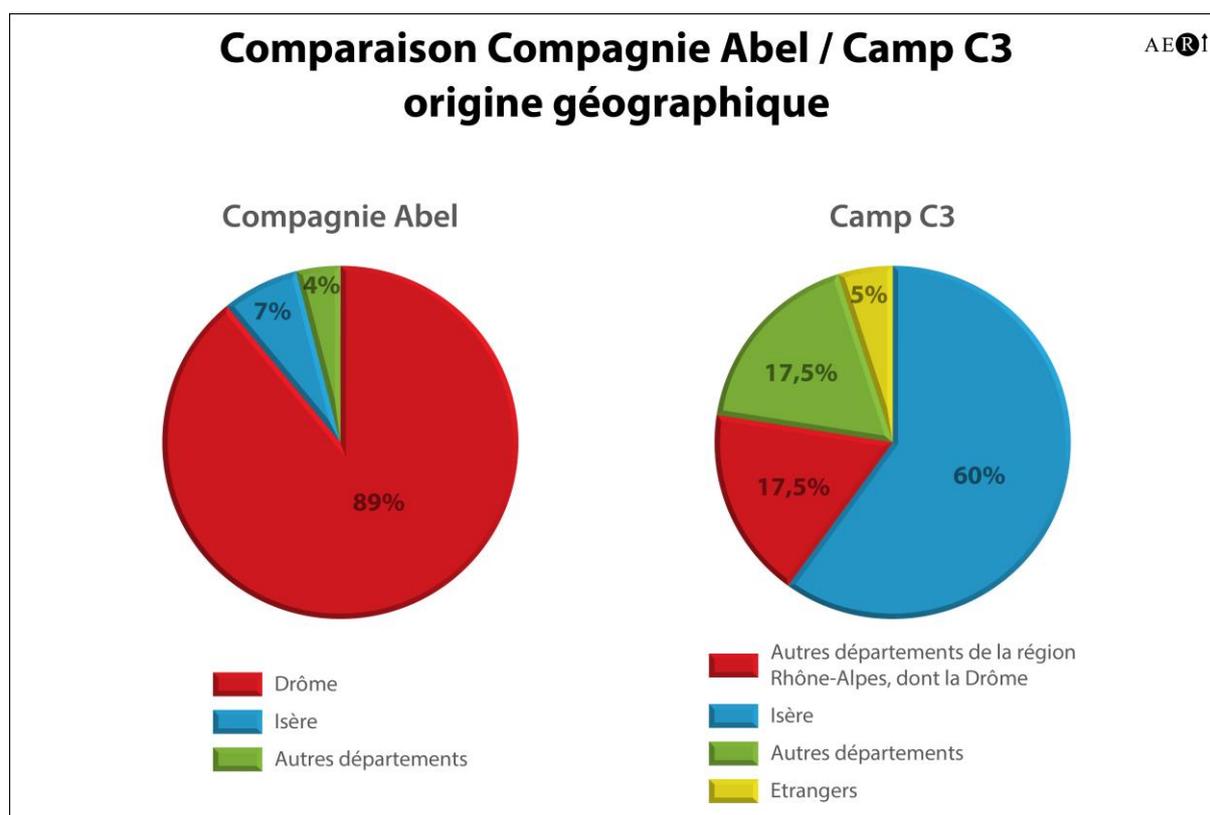
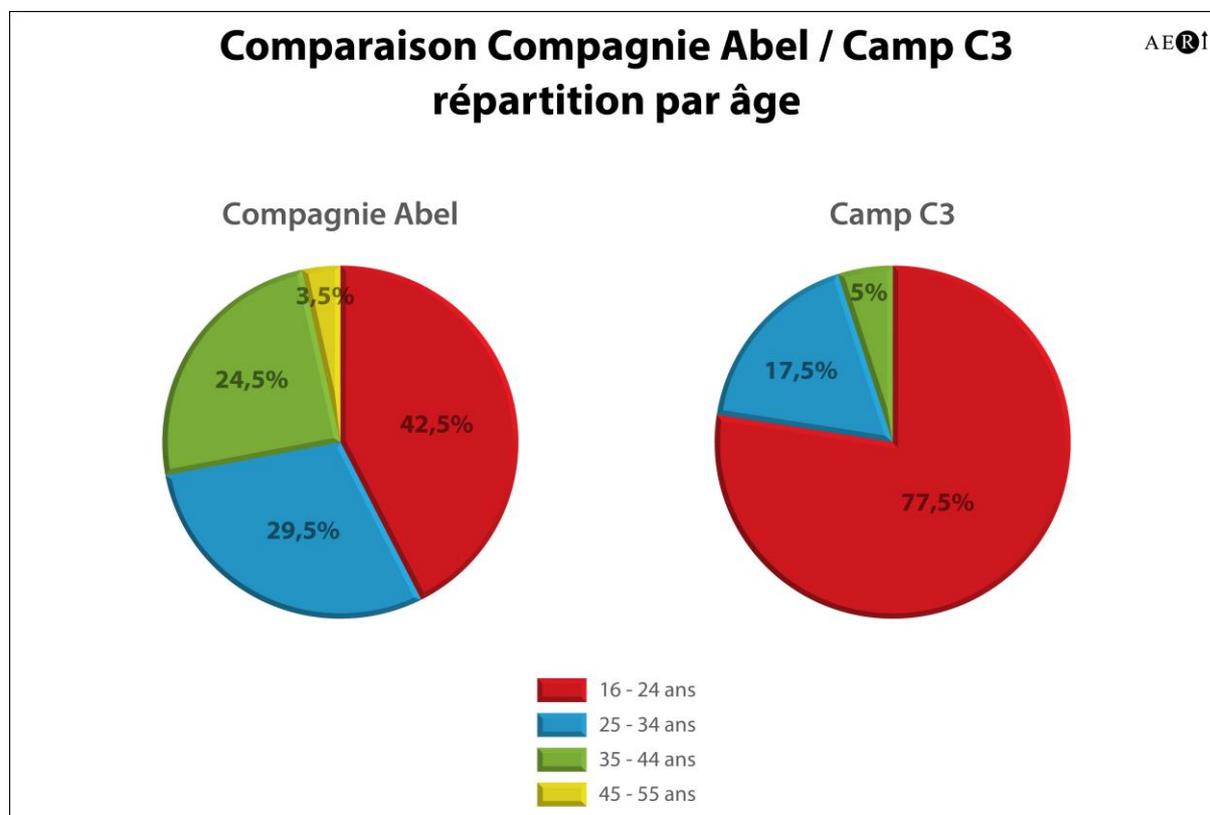


Etude sociologique comparative entre le personnel d'un camp et celui d'une compagnie civile montée au Vercors après le 6 juin 1944

Cette étude porte sur le personnel du camp 3 et de la « 3^e compagnie Vercors », dite « compagnie Abel », montée au Vercors le 8 juin 1944, après la mobilisation générale décrétée par le lieutenant-colonel Marcel Descour, chef d'état-major de la Région R1. Formée à partir de juin 1943 avec des résistants sédentaires, la compagnie Abel est destinée à être mobilisée le jour J. Malgré une différence d'effectif importante, nous publions à titre indicatif les résultats de cette étude comparative ci-dessous. Elle se fonde sur les travaux de Maurice Bleicher consacrés à la Compagnie Abel et publiés dans le bulletin *Le Pionnier du Vercors* numéro spécial 2012 et sur l'effectif du camp C3, comportant de nombreux réfractaires. Elle offre une vision sociologique entre deux modes de recrutement de résistants qui ont participé aux combats du Vercors entre juin et août 1944. Le recrutement de la compagnie Abel est départemental : il est drômois à 89 %. Pour le camp 3, le recrutement est géographiquement beaucoup plus ouvert et majoritairement régional (actuelle région Rhône-Alpes) à 77 % et provient aussi des autres départements français ainsi que de l'étranger pour une moindre part.



Les maquisards du camp 3 sont très jeunes : 77,5 % d'entre eux sont âgés de moins de 24 ans, aucun n'est âgé de plus de 40 ans. L'âge des maquisards de la compagnie Abel s'étend de 16 à 55 ans.



La compagnie Abel est composée majoritairement d'ouvriers à hauteur de 39 %. Apparaissent dans l'effectif de la compagnie des catégories socioprofessionnelles non répertoriées dans le camp C3, à savoir, commerçants, agriculteurs, artisans, enseignants, industriels, cadres et professions médicales. L'effectif du camp 3 compte une majorité d'ouvriers avec 47,50 %, à laquelle il convient d'ajouter les autres catégories soumises au STO, à savoir, employés, étudiants en fin de sursis et jeunes des classes concernées par le STO. Cela signifie que les effectifs du camp C3 étaient des réfractaires à hauteur de 87,5 %.

